



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pérennisation de la ligne d'écoute dédiée aux femmes victimes de violences

Question écrite n° 35171

Texte de la question

Mme Typhanie Degois appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur le devenir de la ligne d'écoute dédiée aux femmes victimes de violences, communément appelée 3919. Le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un marché public pour l'attribution de cette ligne téléphonique, motivé par le souhait d'étendre les horaires d'écoute 24 h/24 et 7 j/7 et de permettre son accès dans les territoires ultramarins et pour les femmes sourdes et aphasiques. Si l'obligation de réaliser un appel d'offres est justifiée par le financement intégral de ce projet par l'État et la volonté de créer un service public, de nombreuses interrogations subsistent, notamment quant à la qualité d'écoute de l'acteur qui serait désigné. En effet, le 3919 est aujourd'hui géré par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), qui a créé une plateforme d'écoute anonyme pour les femmes victimes de violences conjugales dès 1992 et repose sur des écoutantes formées pour permettre un accompagnement attentif face à des situations délicates. Alors que le 3919 a reçu 29 000 appels au mois d'avril 2020, soit trois fois plus que les mois précédents, il semble primordial d'assurer la continuité de ce service qui répond à une mission d'intérêt général. En conséquence, elle souhaiterait savoir quel cahier des charges sera présenté par le Gouvernement afin de s'assurer que l'extension du service ne se fasse pas au détriment de la qualité d'écoute des femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Typhanie Degois](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35171

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9380

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)